



## Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA)

**Samedi, le 12 août 2023, à 10 h**

Au Camping Val-des-Bois, 115, Chemin Mimeault

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023 présents :

Jean Côté	Président (poste en élection)
Denis Bénac	Vice-président
Lucie Smith	Secrétaire (poste en élection)
Bernard Bourdeau	Trésorier
Noël Cantin	Directeur (poste en élection)
Henry Patterson	Directeur (poste en élection)
Absent :	Raymond Gagné
	Directeur (poste en élection)

### AVANT LE DÉBUT DE LA SÉANCE

#### 1. Vérification du droit de présence

- Les invités n'ont pas le droit de vote
- Ils n'ont que les droits accordés par l'assemblée : parole, questions, observation

#### 2. Vérification du quorum (minimum de 10 personnes, nous sommes 17)

#### 1. Ouverture de l'assemblée générale à 10 h 10. Mot de bienvenue du Président Jean Côté.

Jean Côté, Président du conseil d'administration de l'association des propriétaires du lac de l'Original depuis 2022, souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie d'être là. Comme vous le savez, c'est le moment de l'année pour se rencontrer et s'informer ensemble des récentes activités concernant notre lac. Il remercie le propriétaire Carol Renaud du Camping de nous offrir gracieusement la salle pour notre assemblée. Bienvenue à l'assemblée générale annuelle de l'association des propriétaires du lac de l'Original ou de l'APLO. Welcome everyone to the Annual General Meeting of the lac de l'Original homeowner's association or the LOHA. Mon nom est Jean Côté et je suis le président du conseil d'administration de l'APLO. L'assemblée générale annuelle est une opportunité pour le conseil sortant de vous rendre compte sur les activités et les priorités poursuivies au cours de la dernière année et de répondre à vos questions. C'est aussi une opportunité d'établir une liste des enjeux qui sont d'intérêt aux membres de l'association et d'établir les priorités pour l'année à venir. Finalement, il s'agit aussi d'élire un nouveau conseil d'administration qui représentera vos intérêts pour la prochaine année.

J'aimerais vous présenter les autres membres du conseil :

Denis Bénac	Vice-président
Bernard Bourdeau	Trésorier
Lucie Smith	Secrétaire
Henry Patterson	Directeur du secteur Lépine
Noël Cantin	Directeur du secteur de la Montée des Amis

Raymond Gagné (absent), Directeur du secteur de la Montée des Amis après 37 ans sur le lac. Il s'est impliqué sur le CA ainsi que du bénévolat exemple : la trousse de bienvenue pour l'APLO. Or, sa propriété est en vente et son poste sera en élection.

Veillez prendre note que Lucie Smith agira en tant que secrétaire de cette réunion et dressera le procès-verbal. J'aimerais souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'association qui a reçu ses lettres patentes de l'inspecteur général des institutions financières du gouvernement du Québec, le 11 septembre 1992.

J'aimerais vous présenter l'ordre du jour pour cette assemblée aujourd'hui :

- Lire l'ordre du jour
- Nous avons prévu une période formelle de question à l'ordre du jour, cependant si vous avez une question au cours de la réunion sur un item qui a été présenté, sentez-vous à l'aise de lever la main et de poser votre question dans la langue officielle de votre choix. We have planned a formal question period, however if you have a question on an item that has been presented, please feel free to raise your hand and to ask your question in the official language of your choice.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

- Tel que présenté dans la convocation
- La **modification** de l'ordre du jour nécessite la majorité des votes

Proposé par Marc Bertrand, appuyé par Rémi Leroux.

## **3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 6 août 2022.**

Aucune proposition ne peut être reçue à ce point

Ne peut revenir sur la séance passée, mais peut demander l'inscription d'un point ou d'une motion.

Le président demande à tous s'ils ont lu le procès-verbal de l'AGA du 6 août 2022 et de l'appuyer pour ceux qui l'ont lu.

Proposé par Alice Bourdeau, appuyé par Noël Cantin.

## **4. Approbation des règlements modifiés adoptés par le conseil d'administration**

a) ajout de paiement Interac

Proposé par Jean Bertrand et appuyé par Jean-Frédéric Potvin.

b) Marc Bertrand propose un amendement au point 21 de la procédure d'élection :

- Nomination par l'assemblée générale d'un président d'élection et d'un secrétaire d'élection. Ces deux personnes peuvent être ou non des membres de l'Association.
- Si les personnes choisies sont membres de l'Association, elles n'ont plus le droit de vote à cette assemblée.
- Dans le cas d'une égalité des votes, le président d'élection doit faire le vote décisif.

Secondé par Lyne Prévost et appuyé par Rémi Leroux

## **5. Rapport annuel du Président AGA 2023**

### **5.1. État de l'adhésion à l'APLO 2023 versus 2022**

Le taux d'adhésion était de 51% des propriétaires en 2022. Le taux d'adhésion est de 70 % des 86 propriétaires cette année. Cette année chaque propriétaire qui a payé sa cotisation annuelle a reçu en prime une plume de l'association. Pour la première fois cette année, nous avons mis en place une option de virement Interac et 12 propriétaires ont payé leur cotisation avec cette méthode.

### **5.2. Activités du conseil**

Le conseil s'est réuni six fois au cours de la dernière année : en août et en novembre 2022 et aussi en mai, juin, juillet et août 2023. Considérant que chaque réunion à une durée typique de deux heures, j'aimerais remercier tous les membres du conseil pour leur douze heures de volontariat, qui ne représente en effet que le minimum de leur contribution respective à représenter vos intérêts au cours de l'année qui s'achève.

### **5.3. Protection du lac et qualité de l'eau**

Tel qu'indiqué dans les nouveaux statuts et règlements adoptés aujourd'hui, un des objectifs de l'APLO est de promouvoir la protection de l'environnement du lac de l'Original et de travailler au maintien de la qualité de l'eau de votre lac et de la valeur de votre propriété. J'aimerais donc vous donner une mise à jour sur nos efforts sur le maintien de la qualité de l'eau au cours de la dernière année :

#### RSVL (Réseau de surveillance des lacs)

Quand on considère l'impact des changements climatiques qui s'est manifesté tout autour de nous ici au lac de l'Original au cours de la dernière année, que ce soit les feux de forêts au nord de la province qui ont affecté la qualité de notre air avec plusieurs journées avec avertissement pour les personnes atteintes de maladies respiratoires, aux interdictions de feu de plaisance à Val-des-Bois, aux orages de nature beaucoup plus violentes que par le passé, nous sommes forcés d'admettre qu'il est difficile d'anticiper de quelle façon ces changements climatiques affecteront éventuellement notre beau lac dans le futur.

C'est pour cette raison qu'après une absence de sept ans, que nous avons décidé de reprendre notre engagement avec le RSVL : le réseau de surveillance volontaire des lacs, une unité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec. Les objectifs du RSVL sont d'établir le niveau trophique du lac de l'Original et suivre son évolution dans le temps. En langage plus simple, il est question de suivre l'évolution du vieillissement naturel de notre lac. Nos voisins immédiats dans la région, le lac de l'Argile et le lac Vert sont aussi membre du RSVL. Il est important de prendre note que le lac Vert et le lac de l'Argile font face à des espèces invasives soit le myriophylle à épis. Notre lac de l'Original est une perle rare dans la région, il est en santé et la qualité de l'eau est excellente d'année en année. Imaginez l'impact si un bateau qui s'est promené sur le lac de l'Argile débarquerait au lac de l'Original sans le passage obligé à la station de nettoyage?

Le coût de notre engagement avec le RSVL est de \$120,00 \$ par année. Nous recevons 3 kits de prélèvements avec des contenants de type glacière avec retour prépayé.

L'échantillonnage de l'eau est effectué trois fois au cours de l'été : en juin, juillet et en août. Chaque échantillon est analysé dans les laboratoires du ministère qui établissent le niveau de phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle qui se trouve dans le lac.

Les résultats de juin nous indiquent que le taux de phosphore est bas ce qui est bon, que le taux de Chlorophylle est aussi faible, ce qui indique que nous avons peu d'algues microscopiques en suspension qui est faible et finalement un taux de carbone organique dissous faible, ce qui veut dire que l'eau est peu colorée.

J'aimerais remercier Denis Bénac qui s'est occupé de faire les prélèvements cette année et de coordonner les envois avec le RSVL.

#### Analyses microbiologiques de l'eau de baignade

Notre deuxième initiative dans le dossier de la qualité de l'eau a été de faire des tests mensuels sur la qualité de l'eau de baignade. Nous n'avons pas fait de tests au mois de juin, car j'étais sous la mauvaise impression que les tests effectués par le RSVL incluaient la qualité de l'eau de baignade, ce qui n'est pas le cas. Donc nous avons repris les tests de l'eau de baignade qui sont analysés par les laboratoires Micro-B à Gatineau. Le coût est de 43,00 \$ pour chaque analyse.

Les résultats pour le mois de juillet et août ont indiqué une eau de baignade excellente, cote A avec aucune trace mesurable d'E. coli.

Encore un gros merci à Denis Bénac pour s'être occupé de faire les prélèvements et les déposer au laboratoire à Gatineau. Marc Bertrand demande si les tests ont été pris aux mêmes endroits. Denis Bénac confirme que le test de juin est fait au centre du lac, celui de juillet (côté nord du lac) et celui d'août (côté sud du lac).

#### Registre des embarcations motorisées

Pour assurer une surveillance des embarcations qui accèdent au lac, en collaboration avec le Camping de Val-des-Bois, nous avons mis en place un registre de mise à l'eau des embarcations motorisées. Nous avons pris cette mesure pour avoir des données plus précises sur les allées et venues des embarcations sur notre lac.

#### Débarcadère du chemin Gagnon

Le débarcadère du chemin Gagnon est pour l'usage exclusif des propriétaires situés sur le chemin Gagnon et le Sentier des Bois qui disposent d'un accès notarié pour faire une mise à l'eau. Pour limiter l'accès aux usagers autorisés seulement, au mois de mai dernier, nous avons sécurisé l'accès. Les poteaux ont été déplacés plus près du lac pour permettre aux propriétaires du 168, chemin Gagnon un accès sans restriction à leurs deux portes dans la clôture qui sépare les deux terrains. Les poteaux ont été ancrés dans une fondation de béton. Une nouvelle chaîne plus coûteuse a été installée. Malheureusement, une des fixations de la chaîne a été forcée au mois de juin, laissant le libre accès à qui que ce soit. Au mois de juillet, nous avons renforcé la structure en installant deux sonotubes par-dessus les poteaux existants, en coulant du béton et en installant deux nouveaux deux anneaux pour la chaîne ancrés dans le béton.

À la suite de la sécurisation du débarcadère, j'ai été contacté par plusieurs propriétaires pour obtenir la clé du cadenas. Si vous êtes un propriétaire demeurant sur le chemin Gagnon et avez besoin d'une clé pour le cadenas, veuillez prendre note que le Président de l'APLO possède des clés de réserve.

Je remercie Henry Patterson pour tout le travail qui a été fait pour sécuriser le débarcadère du chemin Gagnon. Henry a fait don des sonotubes, du ciment et de la chaîne. Je remercie aussi la famille Bougie du 164 Chemin Gagnon qui avaient gracieusement fourni les poteaux (qui sont maintenant couverts par les piliers de ciment) et la chaîne originale que nous avons utilisé au cours des dernières années pour sécuriser la mise à l'eau. Marc Bertrand nous a informé qu'il y a une autre descente pour descendre des kayaks ou planche à pagaie et qu'elle est aussi notariée. Il faut se mettre ensemble exemple, un visiteur peut rentrer un tube d'eau et des équipements nautiques. Il faut s'assurer que tous ont nettoyé leur embarcation motorisée ou pas. Le président informe qu'au niveau de la municipalité de Val-des-Bois, ils sont soucieux et amène à sensibiliser les gens. Il faut être conscient de la myriophylle à épis. Luc Maheux indique que nous on est chanceux car nous avons un lac privé. Les maskinongés attirent les pêcheurs. Nous devons poser les questions et c'est de notre responsabilité. Lucie Lavictoire indique que des gens, non résident arrivent par le chemin Lépine. Henry Patterson propose une affiche aussi en anglais en plus de celle en français. Secondé par Christina Vanhorn-Cantin. Que chaque propriétaire soit responsable et refuse l'accès à leurs invités ou autres personnes de l'extérieur. Un propriétaire sur le chemin Gagnon, mentionne que nous les propriétaires du lac que nous voulons garder nos effets personnels mais se demande si les équipements nautiques, vestes etc. soient nettoyés au camping. Le président Jean Côté confirme qu'il va soulever le point avec Carol Renaud.

#### Ponceau de la route 309

Nous avons un bénévole (Jean Bertrand) qui travaille régulièrement à s'assurer que l'eau du lac circule librement à travers les différents obstacles qui mènent le cours d'eau vers la rivière du Lièvre. Le premier obstacle est le petit ponceau qui traverse la route menant au camping et le deuxième obstacle est un plus grand ponceau qui traverse la route 309 à la limite sud de la municipalité de Val-des-Bois. Au mois de mai, Denis Bénac, le vice-président de l'APLO s'est joint à Jean Bertrand pour nettoyer les débris naturels (branches et herbes) qui s'accumulent dans le grillage du ponceau de la 309 et affecte la libre circulation du cours d'eau. Ce nettoyage s'est avéré important pour aider à la stabilisation du niveau d'eau du lac à la suite de la fonte des neiges et de la glace sur le lac.

La bonne nouvelle c'est que le ministère des transports du Québec a modifié la structure au mois de juillet pour enlever le grillage de clôture de type Frost pour la remplacer par de simples poteaux, permettant ainsi une meilleure circulation de l'eau et aussi le passage de petits obstacles. Encore un gros merci à Jean Bertrand et Denis Bénac pour leur dévouement.

#### Niveau du lac

Jean Bertrand montre sa réglette qu'il garde sur le côté de son quai et qui démontre qu'actuellement s'est comparable à 2013. Il y a plus d'eau qui rentre qu'il en sort et le niveau est plus haut qu'en avril 2023.

#### **5.4. Activités Sociales**

Le premier concours de photo de l'APLO a eu lieu l'automne dernier et la date limite de soumission était le 31 octobre 2022. Nous avons reçu un total de 28 soumissions. Toutes les images ont été anonymisées et envoyées au jury par courriel pour une évaluation « à l'aveugle ». Chaque photo a été évaluée pour sa valeur technique (composition, cadrage, exposition, mise au point) et pour sa valeur artistique. Nos félicitations aux gagnants : 1<sup>re</sup> place : Martine Frenette, 2<sup>e</sup> place : Anne-Marie Côté et 3<sup>e</sup> place : Denis Bénac. La gagnante Martine Frenette a reçu un agrandissement de 16 x 20 encadré de sa photo.

Un gros merci à Lucie Smith et Denis Bénac pour l'organisation du concours!

Nous avons aussi organisé un BBQ d'ouverture de la saison 2023 qui s'est tenu samedi le 24 juin dernier chez Jean Côté et Bernard Bourdeau. Cette activité a réuni 24 participants qui ont dégusté des hamburgers, salades et boissons non alcoolisées fournies gracieusement par l'APLO. Nous avons profité de cet événement pour présenter les premiers échantillons des produits promotionnels de l'association. Bernard Bourdeau et moi aimerions remercier nos épouses pour leur aide précieuse à ce bel événement.

La deuxième activité sociale, le fameux Poker Run a eu lieu le samedi 22 juillet autour du lac en embarcation non-motorisée. Nous avons eu un total de 41 participants cette année, une baisse par rapport à l'année précédente. Les prévisions météo et un conflit avec une autre activité sociale au camping, ont affectés le nombre à la baisse de participants. Un total de 270,00 \$ en prix a été partagé par les trois premières places. C'est la seule activité qui permet de réunir les propriétaires autour du lac avec les résidents du Camping Val-des-Bois sur le magnifique lac que nous partageons tous et permet de tisser des liens entre tous les riverains. Un gros merci et bravo aux organisateurs cette année : Lucie Smith et Denis Bénac et à toute la grande équipe de volontaires bénévoles.

La troisième activité sociale est prévue pour cet après-midi. Il s'agit de la parade de ponton suivie, d'heures festives « Happy Hour » flottant.

#### **5.5. Site web de l'association**

Au cours de l'automne dernier, nous avons mis en place le premier site web de l'association. Cet outil de communication permet à l'APLO d'avoir une présence sur Internet pour informer la communauté de notre mission et de nos priorités. Ce nouvel outil a aussi permis de recentrer notre présence sur Facebook sur un volet exclusivement social et de déplacer les documents de gouvernance de l'APLO tel que les procès-verbaux sur le site web de l'APLO.

Un autre avantage de la mise en place du site web est la création de trois nouvelles adresses courriel spécifiques à l'organisation : soit [president@lacdeloriginal.org](mailto:president@lacdeloriginal.org) , [info@lacdeloriginal.org](mailto:info@lacdeloriginal.org) et [admin@lacdeloriginal.org](mailto:admin@lacdeloriginal.org) ce qui nous permet maintenant de recevoir les cotisations annuelles par virement Interac est plus facile et rassurant. Moi, Jean Côté, j'ai mis à profit mon expertise de mon travail avant ma retraite.

#### **5.6. Matériel promotionnel**

Pour augmenter le sentiment d'appartenance et créer un esprit de communauté, nous avons procédé cette année à la création et la commande de matériel et outils promotionnels mettant en valeur le lac de l'Original. Nous avons commandé des plumes qui ont été remise avec la carte de membre 2023, des tasses et des T-shirts qui sont vendus au prix coutant. Le Président précise qu'il n'y a pas de profit. Après notre réunion aujourd'hui, lors du BBQ qui suivra, vous trouverez le matériel disponible pour achat.

### **5.7. Gouvernance dans les deux langues**

Les publications de l'APLO sont faites conjointement par le président et la secrétaire. Lucie Smith me remercie de traduire du français à l'anglais, les documents (PV et ordre du jour) publiés par notre association. Afin de rendre notre site Facebook plus vivant, elle s'occupe de préparer des invitations aux activités et des publications avec photos afin de promouvoir auprès des membres les activités de l'APLO. Le but commun est de : « Garder notre si beau lac en santé! ».

### **5.8. Conclusion**

Lors de mon élection au poste de Président en août 2022, j'ai mentionné au conseil d'administration, que j'avais l'intention de poursuivre trois initiatives au cours de mon mandat :

1. La mise en place d'un site web pour l'Association
2. L'adoption d'une image graphique représentant l'association qui sera utilisée pour le site web, la correspondance ainsi que des produits promotionnels tels que T-shirts, casquettes, plumes, etc.
3. La publication d'un bottin des propriétaires du lac de l'Original basée sur la fameuse carte géographique du lac imprimée sur feuille blanche ou verte. L'édition 2023 du bottin des propriétaires sera disponible au BBQ après la réunion.

Je suis fier de vous informer aujourd'hui que j'ai rempli mes engagements auprès du conseil d'administration et j'espère que j'ai bien su représenter vos intérêts au cours de la dernière année.

## **6. Rapport financier du Trésorier**

Bernard Bourdeau présente l'état financier du 1<sup>er</sup> août 2022 au 31 juillet 2023. Revenus : cotisation des membres : 1200,00 \$, ristourne Desjardins 3.40 \$ pour un total de 1,203.40 \$. Dépenses : activités sociales : 689,79\$, analyses d'eau et registre RSVL: 243,98 \$, matériel promotionnel (affiche, échantillons, site Web et clé) : 691,18 \$ et fournitures de bureau, photocopie et frais bancaires : 140.18 \$ pour un total des dépenses de 1,765.13 \$. En caisse le 1<sup>er</sup> août 2022 ; 5522,50\$ et en caisse le 31 juillet 2023 : 6419,77 \$ donc un déficit de 561.73\$. Vous pouvez demander des copies du rapport à Bernard Bourdeau. Déficit au point de vue des cotisations 2022-2023 soulève une question d'Egidio Nascimento qui demande d'expliquer la raison du déficit. Jean Côté et Bernard Bourdeau confirme que dans le compte il n'y a pas de déficit et que nous avons fait des dépôts hier. Jean Côté explique qu'il a payé avec sa carte de crédit les outils promotionnels. Des revenus de la vente d'outils promotionnels sont à venir. Aussi, Lucie Lavictoire précise qu'auparavant les frais encourus pour les dépenses du Poker Run était enlevés des recettes de cette activité. Jean Côté rappelle à tous que le but est de promouvoir l'APLO par des activités ou des ventes d'outils promotionnels. Denis Bénac propose de remettre la cotisation à 25,00\$ au lieu de 20,00\$ en considérant le déficit cette

année. Appuyé par Jean Bertrand.

Alice Bourdeau propose d'appuyer le rapport financier et secondé par Marc Bertrand.

## 7. Varia

### 7.1. Perturbations des motomarines sur le lac et embarcations motorisées

Appel au civisme par Lyne Prévost, pollution par le bruit qui tourne en rond et aussi que les bateaux restent dans le milieu du lac. Debbie Lewis informe que les motomarines font des vagues et aussi contreviennent au code d'éthique. Marc Bertrand rappelle que l'association ne doit pas légiférer les bateaux. Nous devons adopter une saine gestion entre résidents. Le 5 août 2023, il y avait un article dans la Presse des dangers aquatiques. Henry Patterson propose d'essayer de respecter tous et chacun et d'aviser les propriétaires que dans le cas de non-respect des règlements ou de conduite dangereuse, qu'ils peuvent prendre des vidéos et les envoyer à la Sûreté du Québec. Sensibiliser directement si on n'est témoin et faire le suivi.

## 8. Période de questions

- a. Christina Vanhorn-Cantin mentionne l'importance d'imprimer en français et en anglais, il est proposé un envoi d'un code d'éthique bilingue par Christina Vanhorn-Cantin et appuyé par Debbie Lewis.
- b. Lyne Prévost propose de réduire la vitesse à 70 sur la 309 début chemin Lépine. Jean Côté mentionne qu'une étude exhaustive a déjà été complétée par le ministère des Transports du Québec il y a quelques années.
- c. Activité d'hiver telle que le ski ou autres en février proposé par Christina Van Horne.

## 9. Élection du conseil d'administration (CA) pour l'année 2023-2024

### *Postes vacants au CA*

Il y a 5 postes du conseil d'administration sont en élection. Merci à vous tous de vous impliquer avec moi.

Jean Côté propose Marc Bertrand comme président d'élection, appuyé par Jean Bertrand. Lucie Smith propose Lyne Prévost comme secrétaire d'élection appuyé par Denis Bénac.

### *ÉLECTION POUR LE POSTE DE PRÉSIDENT, fin du mandat 2025 :*

Jean Côté, proposé par Alice Bourdeau, appuyé par Lucie Lavictoire.

Jean Côté, accepte, élu comme président pour deux ans.

### *ÉLECTION POUR LE POSTE DE VICE-PRÉSIDENT, fin du mandat 2024 :*

Denis Bénac, proposé par Bernard Bourdeau, appuyé par Christina Cantin.

Denis Bénac, accepte, élu comme vice-président.

### *POSTE DE SECRÉTAIRE, DEUX ANS, fin du mandat 2025 :*

Lucie Smith, proposé par Henry Patterson, appuyé par Noël Cantin.

Lucie Smith, accepte, élue comme secrétaire pour deux ans.

### *POSTES DE DIRECTEURS (3), mandat d'un an :*

Noël Cantin, proposé par Denis Bénac, appuyé par Rémi Leroux.

Henry Patterson, proposé par Bernard Bourdeau, appuyé par Christina Cantin.



Jean-Frédéric Potvin, proposé par Jean Côté, appuyé par Lucie Smith.  
Noël Cantin, accepte, élu pour un an.  
Henry Patterson, accepte, élu pour un an.  
Jean-Frédéric Potvin, accepte, élu pour un an.

**10. Levée de l'assemblée à 11 h 30 le 12 août 2023**

Jean Côté invite les membres présents et leurs familles à se joindre au B.B.Q. qui sera servi à 11 h 30 ou midi. Il remercie les membres pour leur présence, ses collègues du CA et souhaite une belle fin d'été à tous.

Proposé par Denis Bénac, appuyé par Marc Bertrand, levée de l'assemblée à 11 h 30.

**Le CA pour l'année 2023-2024 est composé comme suit :**

		<u>Durée du terme</u>	<u>Année de fin</u>
Jean Côté	Président	2 ans (reste 1 an)	2025
Denis Bénac	Vice-Président	1 an	2024
Bernard Bourdeau	Trésorier	2 ans	2024
Lucie Smith	Secrétaire	2 ans	2025
Noël Cantin	Directeur	1 an	2024
Henry Patterson	Directeur	1 an	2024
Jean-Frédéric Potvin	Directeur	1 an	2024

*Personnes présentes à l'AGA du 12 août 2023 par nom et adresse :*

Luc Guindon	322, Route 309
Lyne Prévost	322, Route 309
Luc Maheux	324, Route 309
Marc Bertrand	364, Route 309
Bernard Bourdeau	372, Route 309
Alice Bourdeau	372, Route 309
Jean Côté	374, Route 309
Debbie Lewis	374, Route 309
Lucie Smith	344, Chemin du lac de l'Orignal
Denis Bénac	344, Chemin du lac de l'Orignal
Bill Lowthian	352, Chemin du lac de l'Orignal
Jean Bertrand	362, Chemin du lac de l'Orignal
Jean-Frédéric Potvin	168, Chemin Gagnon
Egidio Nascimento	134, Chemin Gagnon
Marco Lavoie	154, Chemin Gagnon
Sylvie Boucher	154, Chemin Gagnon
Marc Proulx	162, Chemin Gagnon
Martine Drouin	162, Chemin Gagnon
Chantal Bougie	164, Chemin Gagnon
Chantal Bougie (invitée)	sans droit de vote
Henry Patterson	206, Chemin Lépine
Lucie Lavictoire	109, Montée des Amis
Rémi Leroux	109, Montée des Amis
Noël Cantin	141, Montée des Amis

Christina Vanhorn-Cantin  
Noël Cantin (invité)

141, Montée des Amis  
sans droit de vote